



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Réunion de bassin des professeurs-documentalistes Fiche de synthèse Année scolaire 2021-2022

Bassin géographique : Ardèche verte

Date & horaires de la réunion : Jeudi 18 novembre 2021

Lieu de la réunion : 9h-12h : Lycée Gabriel Faure (Tournon) / 13h30-16h30 : Lycée Marius Bouvier (Tournon)

Animateur(s) de la réunion : Sylvie FRANCES

Intervenant(s) : nom, prénom, structure(s) représentée(s) : Pas d'intervenant extérieur

Nous étions 13 professeurs documentalistes :

- Michel Aguetta
- Isabelle Aguetta
- Julie David
- Fabienne Fromentoux
- Nadine Levêque
- Solange Montagnon
- Victorine Perrin
- Bénédicte Colange
- Marie-France Finnaz
- Christelle Chassefière
- Anne Chambron
- Anne-Laure Coursodon
- Sylvie Frances

Principaux thèmes abordés :

- Séance d'EMI : Fiabilité d'un site
- Europresse / Cafein
- Pass Culture Collège
- Pix
- Prix littéraires (Prix Mangawa, Prix des Incorruptibles)
- Jeunes en librairie

Apports bibliographiques :

- Note du 17 juin 2021 de la DAAC intitulé « déploiement du pass culture au collège et au lycée »

Supports et/ou outils utilisés :

- Séance préparée par M. Aguetta
- Site IVG.net
- <https://pix.fr/competences>

Documents joints en annexes :

- Séance proposée par M. Aguetta (niveau lycée)
- Séance proposée par Mme Colange (niveau collège)
- Note du 17 juin 2021 de la DAAC concernant le pass culture

Synthèse de cette réunion de bassin en lien avec les objectifs attendus :

Cette réunion a eu lieu dans une bonne humeur générale car nous n'avions pas eu l'occasion de nous rencontrer depuis de longs mois en raison de la pandémie.

1. M. Aguetzaz avait préparé **une séance d'EMI** sur la fiabilité d'un site que nous avons pu exploiter et partager en se mettant à la place des élèves. Nous nous sommes mis par deux puis connectés à un ordinateur avec la fiche distribuée par notre collègue. Cette expérience a été enrichissante car nous avons eu un réel débat sur la faisabilité et l'efficacité d'une telle séance. M. Aguetzaz a pu modifier certains points grâce à notre réflexion commune et nous avons également appréciés d'être dans une posture d'élève pour se rendre compte des difficultés de compréhension d'une telle démarche. Enfin, avant de clore cette séance d'EMI, nous nous sommes également demandé comment l'adapter au collège avec l'apport de la séance de notre collègue, Mme Colange.
2. Dans un second temps, nous avons abordé la question des **abonnements à la presse écrite et numérique**. Nous avons échangé sur la pertinence d'abonner nos établissements à « Europresse » et « Cafeyn ». Au lycée Boissy d'Anglas d'Annonay, le choix s'est porté sur l'abonnement à Europresse pour cette année 2021/2022, en espérant une recherche facilitée pour les élèves de terminales pour la préparation au Grand oral notamment. Seuls quelques abonnements papier vont être maintenus, ceux qui ne sont pas proposés dans l'offre « Europresse ». Les collègues de cet établissement ont pris soin de sonder l'ensemble des enseignants avant de prendre cette décision. En fin d'année scolaire, une évaluation est prévue pour vérifier de la reconduite de cet abonnement. Au collège Marie Curie de Tournon, l'abonnement à Cafeyn est actif depuis plusieurs années, la collègue est satisfaite de cette ressource.
3. Enfin, nous avons échangé sur **PIX**, les différents **Prix littéraires**, le **Pass Culture** et **Jeunes en librairie**. Nous sommes dans l'attente de directives concernant le Pass culture afin d'en faire la promotion dans nos établissements. Quant à Pix, les compétences ne sont pas évaluées de la même façon d'un établissement à l'autre. Des référents ont été mis en place dans les établissements mais il ne s'agit pas toujours du professeur documentaliste. Concernant les prix littéraires, le prix Mangawa connaît un grand succès au lycée Boissy d'Anglas, et le prix des incorruptibles a également été évoqué par deux autres collègues en collège. Enfin le dispositif *Jeunes en librairie* a été abordé, plusieurs d'entre nous ont inscrit leur établissement à ce dispositif et un bilan est prévu d'ici la fin de l'année scolaire pour évaluer la réalisation de ce dernier dans nos différents établissements.